

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE - EGALITE – FRATERNITE

Département de
SEINE ET MARNE

DEL2015_ 0051

Arrondissement de
TORCY

COMMUNE DE NOISIEL

EXTRAIT DU REGISTRE
des délibérations du Conseil Municipal

Canton de
NOISIEL

SEANCE ORDINAIRE DU 27 MARS 2015

L'an deux mille quinze, le vingt-sept mars, à 20h30

Le Conseil Municipal de la Commune de Noisiel, légalement convoqué le 18 mars 2015, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, salle du Conseil, Mairie Principale, sous la présidence de M. VACHEZ, Maire de Noisiel

PRESENTS : M. VACHEZ, M. DIOGO, MME NATALE, M. SANCHEZ, MME DODOTE, MME TROQUIER, M. VISKOVIC, MME NAKACH (arrivée à 20h45 avant l'examen du point n°1), M TIENG, MME NEDJARI, M. BEAULIEU, MME BEAUMEL, M. RATOUCHE, MME CAMARA NDOMBELE, MME JULIAN, M. FONTAINE, MME DAGUILLANES, M. MAYOULOU NIAMBA (arrivé à 20h56 pendant l'examen du point n°1), MME MONIER, M. NYA NJIKE, MME ROTOMBE, M. CALAMITA, MME COLLETTE, M. BARDET, MME VICTOR, M. ROSENMAN, M. DRAMÉ, M KAPLAN, M. KRZEWSKI.

ETAIENT EXCUSES ET REPRESENTES

Madame PELLICIOLI	qui a donné pouvoir à Monsieur DRAMÉ
Monsieur TEBALDINI	qui a donné pouvoir à Monsieur KAPLAN
Madame BOUHENNI	qui a donné pouvoir à Monsieur TIENG

ABSENTS : Madame THIRON

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame Masogbe CAMARA NDOMBELE

Arrivée de Madame NAKACH à 20h45 avant l'examen du point n°1 de l'ordre du jour.

Arrivée de Monsieur MAYOULOU NIAMBA à 20h56 pendant l'examen du point n°1 de l'ordre du jour.

Point n° 7 : Attribution de Subventions dans le cadre du Budget Primitif 2015

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.2311-7,

VU l'avis favorable émis par la Commission des Finances lors de sa réunion du 9 mars 2015,

VU l'adoption du Budget Primitif 2015 par le Conseil Municipal lors de sa séance du 27 mars 2015,

CONSIDERANT le souhait de la Municipalité de participer au fonctionnement de certaines associations,

CONSIDERANT que conformément à l'article L.2311-7 susvisé du C.G.C.T., l'attribution des subventions donne lieu à une délibération distincte du vote du Budget,

ENTENDU l'exposé de Monsieur le Maire,

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE,

DECIDE de procéder à l'attribution de subventions dans le cadre du Budget Primitif 2015, comme il suit :

	PROPOSITIONS BP 2015	VOTE
Ressources Humaines - 65-6574/020		<u>Amicale du Personnel</u> : 26 VOIX POUR ET 5 ABSTENTIONS (Madame DAGUILLANES ne participe pas au vote)
Amicale du Personnel	96 664.00	
Provision Associations humanitaires	8 321.00	27 VOIX POUR ET 5 ABSTENTIONS
Total	104 985.00	
Fête et Cérémonies – 65-6574/025		<u>Amicale des anciens combattants de Noisiel</u> : 26 VOIX POUR ET 5 ABSTENTIONS (Madame ROTOMBE ne participe pas au vote)
ARAC	672,00	
FNACA	185,00	
Amicale des anciens combattants de Noisiel	672,00	
Ecole de musique de Champs-sur-Marne	2 000.00	27 VOIX POUR ET 5 ABSTENTIONS
Association Boronu	700.00	
Association Boronu (subvention exceptionnelle)	5 000,00	
Total	9 229.00	

	PROPOSITIONS BP 2015	VOTE
Vie des Quartiers - 65-6574/025		
Association des Totems	178,00	27 VOIX POUR ET 5 ABSTENTIONS
ADRAF	178,00	
Familles réunies de la Ferme du Buisson	641,00	
Amicale des locataires de la Pièce aux Chats	356,00	
Association des locataires des 2 parcs	534,00	
Provisions	178,00	
Total	2 065,00	
Politique de la ville - 67-6748/70		
Provision Résidentialisation Squares Alain /Politzer	8 000,00	27 VOIX POUR ET 5 ABSTENTIONS
Total	8 000,00	
Emploi - 65-6574/025		
Rencontres pour l'emploi	1 250,00	27 VOIX POUR ET 5 ABSTENTIONS
FO	55,00	
Total	1 305,00	
Enseignement - 65-6574/211		
Subventions aux parents d'élèves écoles maternelles		27 VOIX POUR ET 5 ABSTENTIONS
FCPE Allée des Bois	124,00	
FCPE Ferme du Buisson	124,00	
FCPE Maryse Bastié	100,00	
FCPE Les Tilleuls	124,00	
Coopératives Scolaires maternelles		
OCCE Allée des Bois	522,00	
OCCE Bois de la Grange	461,00	
OCCE Ferme du Buisson	466,00	
OCCE Maryse Bastié	370,00	
OCCE Les Noyers	281,00	
AGEMT Les Tilleuls	542,00	
Provision Frais de parking (écoles maternelles)	100,00	

	PROPOSITIONS BP 2015	VOTE
Subventions aux parents d'élèves écoles élémentaires - 65-6574/212		
FCPE Allée des Bois	174,00	
FCPE Ferme du Buisson	198,00	
FCPE Jules Ferry	174,00	
FCPE Les Tilleuls	198,00	
Coopératives Scolaires élémentaires		
OCCE Allée des Bois	647,00	
OCCE Bois de la Grange	591,00	
OCCE Ferme du Buisson	692,00	
OCCE Jules Ferry	637,00	
OCCE Les Noyers	406,00	
ACEET Les Tilleuls	713,00	
Provision Frais de parking (écoles élémentaires)	150,00	
Projets AEI (actions éducatives innovantes) - 65-6574/		
OCCE Jules Ferry - 212	1 000,00	
ACEET Les Tilleuls Primaires – 212	500,00	
OCCE GS Ferme du Buisson – 212	1 000,00	
PROVISION PROJETS AEI Ecoles maternelles - 211	1 000,00	
Total	11 294,00	27 VOIX POUR ET 5 ABSTENTIONS
Urbanisme - 67-6745/70		
Subvention ravalement PROVISIONS	5 705,00	27 VOIX POUR ET 5 ABSTENTIONS
Total	5 705,00	
Animation - 65-6574/025		
VIE ET LOISIRS A NOISIEL (VLAN Animation)	4 664,00	
Droit de citer des femmes	300,00	
Droit de citer des femmes (quinzaine du métissage)	700,00	
Jardins familiaux	200,00	
TOLOMAN	530,00	
Quartier de chocolat	300,00	
Warning	300,00	
Noisiel Echecs	150,00	
Antre du dragon	150,00	
Ciel de Nuit	150,00	
Le rucher noisélien (RUCHER LOGNOT)	300,00	
Provisions	800,00	
Total	8 544,00	27 VOIX POUR ET 5 ABSTENTIONS

	PROPOSITIONS BP 2015	VOTE
Animation (suite) - 65-6574/414		27 VOIX POUR ET 5 ABSTENTIONS <u>M.J.C./M.P.T.</u> : 25 VOIX POUR ET 5 ABSTENTIONS (Monsieur RATOUCNIAK et Madame JULIAN ne participent pas au vote)
FONJEP	73 337,00	
MJC/MPT de Noisiel	404 766,00	
Total	478 103,00	
Culture - 65-6574/33		27 VOIX POUR ET 5 ABSTENTIONS
La compagnie du loup	560,00	
Club des poètes du Val Maubuée	250,00	
Compagnie Rue de la Lune	275,00	
Mots en scène	350,00	
Total	1 435,00	
Patrimoine - 65-6574/33		27 VOIX POUR ET 5 ABSTENTIONS
Connaissance du Val Maubuée	723,00	
Total	723,00	
Action Sociale Santé		<u>CCAS</u> : 25 VOIX POUR ET 5 ABSTENTIONS (Messieurs VACHEZ et DIOGO ne participent pas au vote) 27 VOIX POUR ET 5 ABSTENTIONS
CCAS de Noisiel- 65-657362/520	96 812,00	
Club amitié des séniors - 65-6574/61	1 864,00	
Fondation Hospitalière Sainte Marie -65-6574/61	311,00	
ADMR AIDOM EXPERT - 65-6574/61	311,00	
Total	99 298,00	
Jeunesse - 67-6745/422		27 VOIX POUR ET 5 ABSTENTIONS
Provision Graine d'artistes	1 000,00	
Provision - Aide à projet /Stage BAFA	2 700,00	
Provision subvention de fonctionnement	300,00	
Total	4 000,00	

	PROPOSITIONS BP 2015	VOTE
Sports - 65-6574/414		
ASAN PETANQUE	311,00	
ASACN AEROMODELISME	280,00	
NOISIEL BADMINTON	624,00	
MARNE LA VALLEE BASKET	11 155,00	
ASA NOISIEL JUDO	3 674,00	
NOISIEL FOOTBALL CLUB	21 989,00	
NOISIEL LOGNES ATHLETISME	2 359,00	
CERCLE NAGEURS DU VAL MAUBUEE	930,00	
HANDBALL CLUB DE NOISIEL	8 952,00	
LES LUZARDINS	280,00	
TENNIS CLUB DE NOISIEL	4 798,00	
VIE ET LOISIRS A NOISIEL (VLAN SPORTS)	2 014,00	
VOVINAM VIET VO DAO	1 085,00	
KYUDO DU VAL MAUBUEE	280,00	
CLUB ROLLERS FRFB	1 085,00	
A.S.U. LYCEE GERARD DE NERVAL	204,00	
A.S.U. LYCEE RENE CASSIN	102,00	
A.S.U. COLLEGE LA MAILLIERE	204,00	
A.S.U. COLLEGE DU LUZARD	306,00	
A.S.U. COLLEGE ARCHE GUEDON	102,00	
TAEKWONDO CLUB DU VAL MAUGUEE	300,00	
NOISIEL FUTSAL	300,00	
Subventions exceptionnelles (Provisions) 67-6748/414	1 100,00	
Contrats d'objectif - 65-6574/411		
HANDBALL CLUB DE NOISIEL	7 089,00	
NOISIEL BADMINTON	406,00	
MARNE LA VALLEE BASKET	4 793,00	
VIE ET LOISIRS A NOISIEL (VLAN SPORTS)	1 500,00	
NOISIEL LOGNES ATHLETISME	2 045,00	
NOISIEL FOOTBALL CLUB	8 081,00	
ASA NOISIEL JUDO	813,00	
TENNIS CLUB DE NOISIEL	1 000,00	
Total	88 161,00	
TOTAL GENERAL	822 847,00	

Vovinam Viet Vo Dao : 26 VOIX POUR ET 5
ASBTENTIONS (Monsieur CALAMITA ne
participe pas au vote)

27 VOIX POUR ET 5 ABSTENTIONS

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de son caractère exécutoire.

La présente délibération est rendue exécutoire à compter de la date de son affichage ou publication et de sa transmission au représentant de l'Etat.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire

Daniel VACHEZ



Transmis au représentant de l'Etat le
Publié le 03 AVR. 2015

03 AVR. 2015